

**Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 novembre 2021**

Régulièrement convoqué le 10 novembre 2021, le conseil municipal s'est réuni le 15 novembre 2021 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

**Présents :** Michèle DORIN, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Alain BAMET, Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

**Excusé :** néant

Mmes DAILLY Joëlle, JUGNET Julie et DORIN Michèle sont nommées secrétaires de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 11 octobre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

- **ONF :** Ajout des parcelles communales pour bénéficier du régime forestier :  
Suite à l'entretien avec Monsieur EGGENSPIELER technicien forestier à l'ONF, 3 parcelles pourraient être rajoutées à celles qui sont déjà gérées par l'ONF. Il s'agit des parcelles C321, C322 et C380 pour une surface totale de 7 ha 58a 70ca. Après en avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité de confier ces 3 parcelles à l'ONF. Monsieur EGGENSPIELER doit aussi transmettre un devis de replantation pour les parcelles qui ont été exploitées. Il se chargera de demander les subventions possibles.
- **Achat de la parcelle AC48 située à côté de la cour de l'école maternelle :** Les propriétaires acceptent la proposition faite par la commune. Le conseil décide à l'unanimité de procéder à l'achat et donne tous pouvoirs au Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'achat.
- **Vacances d'emploi :** Suite à une réorganisation du service de l'Agence Postale, le grade de Mme FAYARD a été modifié. Une vacance d'emploi en interne, en qualité d'Adjoint Technique a été créée. Mme FAYARD occupe un poste d'agent d'entretien au sein de la commune en date du 8 novembre 2021
- **Questions diverses :**
  - **Recensement :** Madame Lacourtablaise informe le conseil de la formation à laquelle elle a assisté en qualité de coordonnateur communal. L'urgence est maintenant de recruter un agent recenseur. Il sera salarié de la commune et celle-ci percevra une dotation d'environ 800 € pour compenser une partie de cette charge. Il est décidé d'envoyer un mail à tous les habitants pour les informer de ce recrutement afin que les éventuels candidats se manifestent en mairie. Il y aura 2 demi-journées de formation les 5 et 17 janvier 2022 à la Chapelle de Guinchay.

- **Rapport du syndicat des eaux** : Le syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne comporte 13 communes et a 2777 clients pour 5269 habitants. Le délégataire pour l’approvisionnement en eau est Suez qui a un contrat qui court pendant 6 ans soit jusqu’au 31/12/2024. Le réseau est long de 261 kms. Il y a une source sur ce territoire, celle de la Mère Boitier qui approvisionne le réseau pour 14 239 m3 sur les 387 064 qui sont facturés. En ce qui concerne Saint Pierre, les travaux de changement de la totalité de la colonne qui traverse le hameau d’Ecussols soit 1640 m devraient commencer le 25 novembre 2021.
- **Bilan d’activités du SYDESL** : Les 565 communes de Saône et Loire adhèrent au syndicat qui gère la distribution de l’électricité et assure la mise en sécurité et le renouvellement du réseau. Un des objectifs de cet organisme est aussi d’accompagner la transition écologique (mobilités durables, conseil en énergie partagé, ..) En ce qui nous concerne le changement des ampoules de l’éclairage public pour des LED bien moins consommateurs d’énergie est demandé. Nous souhaiterions aussi pouvoir gérer en direct les horaires d’extinction des ces éclairages, mais pour l’instant le syndicat n’y est pas favorable.
- **Tarif de location de la salle des fêtes et du cimetière** : ils sont reconduits à l’identique à l’unanimité.
- **Matériel d’entretien** : Afin de permettre à l’employé communal de travailler plus confortablement, l’achat d’un petit rotofile et d’un souffleur à feuilles plus léger est décidé. L’entreprise Mécavert accepte de prendre le gros rotofile en dépôt vente. Les achats d’un casque et d’une lame sont aussi validés.
- **Travaux de voirie** : L’entreprise Callier a transmis des devis pour la remise en état de chemins et il est décidé de demander un second devis à une autre entreprise.
- **Portes de la salle des fêtes** : des fuites d’air ont été constatées. Il est décidé de demander à l’entreprise qui les a posées de revenir les régler.
- **Vœux de la municipalité** : Malgré l’incertitude liée au contexte sanitaire, la date du 9 janvier 2022 est retenue. Un mail sera envoyé aux habitants pour les informer.
- **Podium de la salle des fêtes** : Le conseil envisage de mettre un podium dans la salle des fêtes avec une partie fixe et une partie modulable. Il est décidé de solliciter les entreprises locales pour des devis.
- **Marché de Noël** : une réunion avec l’ensemble des intervenants est proposée le 22 novembre 2021 à 18h.
- **Renouvellement de la licence IV** : après discussion, il est décidé de donner un accord pour que Madame Chauve effectue la formation nécessaire au renouvellement de son permis d’exploitation de la licence.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23heures.